

CRSH 2017 – Référence rapide Subventions Savoir

Description – [Subventions Savoir](#)

Quoi de neuf?

Nouveaux volets pour les subventions Savoir

Les candidats choisissent l'un des deux volets de financement suivants en fonction du montant qu'ils demandent :

- le volet A, s'ils demandent de 7 000 \$ à 100 000 \$ pour une période de deux à cinq ans;
- le volet B, s'ils demandent de 100 000 \$ à 400 000 \$ pour une période de deux à cinq ans.

Pour au moins une des années de financement, les candidats doivent demander un montant minimal de 7 000 \$. Ils ne peuvent pas obtenir plus de 100 000 \$ par année.

Période de financement

Le nombre minimum d'années de financement est maintenant de 2 ans. Le maximum est toujours de 5 ans.

Sites Web utiles

[Conseils pour écrire une demande gagnante pour un concours CRSH](#): conseils stratégiques des experts de l'uOttawa sur le style, l'impact, la mobilisation des connaissances, la formation d'étudiants, le budget, etc.

[Gabarit de budget pour subventions Savoir](#)

[Lignes directrices du CRSH pour une mobilisation des connaissances efficace](#)

[Lignes directrices du CRSH liées à une formation en recherche efficace](#)

[Guide d'administration financière des trois organismes](#): lignes directrices pour les coûts éligibles.

[Taux salariaux pour assistanats de recherche](#)

Règlements et frais liés aux voyages: [le règlement 21](#) et [la méthode 16-11](#) de l'uOttawa expliquent les frais éligibles; les frais de repas sont actuellement de 78.80\$ par jour.

Échéances 2017

1^{er} août 2017

Veillez confirmer votre intention de faire une demande avec Kelly-Anne Maddox (recommandé).

11 au 15 sept 2017

Ateliers pour candidats. **RSVP : 1 sept.**

12 sept 2017

Présentation – comités d'évaluation
RSVP : 1 sept.

18 septembre 2017

Date limite pour remettre votre demande au Cabinet du vice-doyen à la recherche pour une relecture avec commentaires.

16 octobre 2017 (avant 15h00)

Date limite pour dépôt des demandes au CRSH et du formulaire RE (copie papier) au Cabinet du vice-doyen à la recherche.

Dépôt de votre demande **le 16 octobre 2017**

Il y a deux étapes lors de la soumission de votre demande :

1. Sur le site du CRSH : **VÉRIFIEZ** et **SOUMETTEZ** électroniquement votre demande **avant 15h au plus tard**.
2. Soumettez votre **formulaire RE** imprimé et signé par vous-même et le/la directeur/trice de votre département **au Cabinet du vice-doyen à la recherche, SMD 106, avant 15h**.

L'échéance interne de l'uOttawa est le 16 octobre avant 15h00

Formulaire RE – Demande de fonds à un organisme externe

Le formulaire RE est obligatoire, même si la demande est gérée par une autre université et que vous êtes co-chercheur(e). Il est disponible sur le site du [Service de gestion de la recherche](#).

Contact

Brian Ray, Ph.D.
Vice-doyen à la recherche
arts-vd.recherche@uottawa.ca
☎ (613) 562-5972

Contact

Kelly-Anne Maddox, Ph.D.
Responsable du développement de la recherche
kmaddox@uottawa.ca
☎ (613) 562-5800 (1006)